



Rapport d'activité 2018

Table des matières :

I. Introduction	2
II. Partie quantitative	4
1. Personnel	4
1.1. ETP	4
1.2. Personnes Physiques	4
1.3. Proportion hommes-femmes	4
1.4. Personnel au Bénin et au Sénégal	4
1.5. Formation du Personnel	5
2. Prise en charge (PEC).....	5
2.1. Nombre de situations prises en charge	5
2.2. Origine des jeunes selon les arrondissements.....	8
2.3. Répartition des PEC suivant les mandants	10
2.4. PEC suivant les mandants pour l'arrondissement de Nivelles	12
2.5. Durée moyenne de placement (en mois) dans nos maisons d'accueil.....	13
2.6. Age des enfants accueillis dans nos trois maisons.....	13
2.7. Entrées et sorties 2018	14
2.8. Travail avec la famille (Code 5, Code M) à partir d'une maison d'accueil	16
2.9. Suivi du jeune en logement autonome (Code 9).....	16
2.10. Les demandes d'admission	17
2.11. Pourcentage d'occupation des projets	18
2.12. Les Fratries	19
III. Partie qualitative.....	20
1. Une vision et des valeurs qui nous guident	20
2. Vacances, loisirs, et bien-être.....	20
2.1. Organisation de camps de vacances pendant l'été	20
2.2. Les loisirs des jeunes au quotidien, c'est aussi... ..	20
2.3. Le bien-être.....	21
2.4. Ils nous soutiennent	21
3. Projets transversaux.....	23
3.1. « Emanciper »	23
3.2. Autres projets	24
3.3 L'Amarrage s'implique en Afrique	25
4. Situations de cas.....	26
4.1. L'Atalante.....	26
4.2. Un jeune d'une maison d'accueil	27
5. Organisation d'événements	28
IV. Conclusions et perspectives 2019.....	29
V. Soutiens financiers et partenaires.....	31
1. Nos soutiens financiers.....	31
2. Nos partenaires.....	32

I. INTRODUCTION

L'Asbl Amarrage, créée en 1959 sous l'appellation « Aide à l'Enfance », est un service d'aide à la jeunesse agréé et subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Amarrage accueille et accompagne des jeunes de 3 à 18 ans qui sont en situation de danger dans leur milieu familial. Depuis sa création, Amarrage multiplie les initiatives afin d'aider les enfants et les adolescents qui vivent des souffrances familiales, psychologiques, physiques et morales.

Amarrage est toujours en recherche de nouveaux outils et de nouveaux projets. Afin d'offrir une solution à un maximum de jeunes, l'association se remet régulièrement en question et propose des modes de prise en charge diversifiées afin de répondre à des problématiques variées.

Ces dernières années, Amarrage a osé les expérimentations et les **changements**. Plus particulièrement, l'année 2018 a été riche en changements :

- Création d'un Service Résidentiel d'Urgence (SRU), appelé l'Atalante, à la place de notre maison du Grément
- Augmentation des prises en charge à l'Estacade (de 10 à 15)
- Augmentation des prises en charge au Cabestan (de 10 à 15)

Ces changements s'opèrent suite à différents constats et réflexions. Ils ont été encadrés par le conseil d'administration et mis en œuvre par un comité de pilotage (composé des responsables des différents services d'Amarrage). Cette évolution respecte notre vision et nous permet de continuer à développer notre approche globale, intégrée et incluyente, dans l'intérêt des jeunes et des familles.

La **Vision d'Amarrage** est celle du lien dans la durée. Notre vision inspire nos actions de terrain :

« Une place pour chacun, un projet pour tous. Ensemble, nous pouvons repousser les limites du possible afin d'offrir aux jeunes les plus fragilisés un accompagnement de qualité, émancipateur et durable. » Cette vision, ainsi que les **4 valeurs fondamentales** qui guident notre travail (Responsabilisation, Enthousiasme, Solidarité, Ouverture d'esprit), constituent un socle solide pour notre association.

Nous menons différentes **missions** :

- **HEBERGER** : Organiser un accueil collectif et assurer l'éducation d'enfants et de jeunes qui nécessitent une aide en dehors de leur milieu familial de vie : les maisons d'accueil, les espaces ados, le service résidentiel d'urgence
- **ACCOMPAGNER** : le service mobile d'intervention intensive en famille et les séjours éducatifs de rupture
- **EMANCIPER** : via différents outils

Pour rappel, voici les différents **projets** d'Amarrage, pour lesquels nous sommes agréés et subventionnés par la Fédération Wallonie Bruxelles :

- Houtain-le-val : Le Colombier, maison d'hébergement de 13 jeunes (3 à 18 ans) et la « Maison des Ados », attenante au Colombier, qui peut accueillir 5 jeunes (15-18 ans).

- Braine l'Alleud : Le Cabestan, maison d'hébergement qui peut accueillir et accompagner au maximum 15 enfants. L'espace ados est prévu pour 3 adolescents.
- Braine l'Alleud : L'Estacade, maison d'hébergement qui peut accueillir et accompagner au maximum 15 enfants. L'espace ados est prévu pour 2 adolescents.
- Nivelles : Le Grément, maison d'hébergement de 10 jeunes à Nivelles (adolescentes de 13 à 18 ans) => Devenu l'Atalante (Service résidentiel d'urgence à partir de juillet 2018) : accueille et accompagne annuellement environ 80 jeunes pour des périodes de 20 jours renouvelables une fois.
- Cérroux-Mousty : Cap Solidarité, projet éducatif de rupture au Bénin, au Sénégal et en Europe pour 12 jeunes de 15 à 18 ans.
- Cérroux-Mousty : Le Chenal, service généraliste de terrain proposant une aide intensive, rapide, réactive et inconditionnelle à des adolescents de 13 à 18 ans en situation de danger dans leur milieu de vie (12 prises en charges simultanées)
- (Hennuyères : Le centre Bonvena qui prend en charge 15 mineurs étrangers non accompagnés => ce projet s'est terminé en juillet 2018 => Cfr Focus Changements).

Au total, ces projets peuvent prendre en charge simultanément 79 jeunes.

Quel que soit le projet, deux objectifs guident notre travail au quotidien : tout d'abord, favoriser l'épanouissement personnel du jeune afin qu'il développe sa confiance en lui et envers les autres. Et ensuite, travailler avec le jeune et ses parents afin de maintenir, améliorer ou restaurer la relation entre eux et permettre au jeune un retour en famille.

Enfin, grande nouveauté en 2018 : depuis le 22 août, notre siège social a déménagé au 10, avenue des Muguets, à Cérroux-Mousty.

Ce rapport d'activité est l'occasion de vous présenter nos projets via une présentation quantitative et qualitative.

II. Partie quantitative

1. Personnel

1.1. ETP

	<u>Temps plein en 2017</u>	<u>Temps plein en 2018</u>
<u>Ouvriers</u>	4	4,25
<u>Employés</u>	44,75	45,55
<u>Total</u>	48,75	49,80

1.2. Personnes Physiques

<u>2017</u>	<u>Temps plein</u>	<u>Temps partiel</u>
<u>Ouvriers</u>	2	5
<u>Employés</u>	33	21
<u>Total</u>	35	26

<u>2018</u>	<u>Temps plein</u>	<u>Temps partiel</u>
<u>Ouvriers</u>	1	5
<u>Employés</u>	38	12
<u>Total</u>	39	17

En 2018, l'Amarrage comptait au total 56 membres du personnel.

1.3. Proportion hommes-femmes

<u>2017</u>	<u>Hommes</u>	<u>Femmes</u>
<u>ETP</u>	21	27,75
<u>Pers. physiques</u>	25	36

	<u>Hommes 2018</u>	<u>Femmes</u>
<u>ETP</u>	16,50	33,30
<u>Pers. physiques</u>	18	38

1.4. Personnel au Bénin et au Sénégal

Au Bénin : l'équipe est composée d'un ETP coordinateur local et de 2 ETP éducateurs. Cap Solidarité Bénin accueille en moyenne 3 jeunes simultanément.

Au Sénégal : l'équipe est composée d'un ETP coordinateur local et d'un ETP éducateur. Cap Solidarité Sénégal accueille en moyenne 3 jeunes simultanément.

1.5. Formation du Personnel

La politique globale de formation de l'Amarrage est synthétisée par un Plan Global de Formation. Celui-ci est approuvé pour 5 ans. 2018 est d'ailleurs l'année de renouvellement de ce plan pour les 5 prochaines années. Ce plan est aménageable chaque année lors du conseil pédagogique avec l'ensemble du personnel. Il est animé par les besoins que rencontrent les travailleurs sur le terrain : les besoins sur le terrain déterminent les besoins en compétences qui eux-mêmes font naître les besoins en formation. Ce plan global mentionne aussi les résultats attendus des formations : augmentation du bien-être au travail, des outils/méthodes, des partenaires, augmentation de la cohérence dans le travail d'équipe, entretenir l'envie d'apprendre, meilleure connaissance du travail en réseau, diminution du stress au travail et donc de l'absentéisme.

Depuis 2018, nous avons créé des réunions appelées « COCORD » (Comité de Coordination), rassemblant les responsables de chaque service. Ces réunions ont été l'occasion d'organiser et de mettre en œuvre les grands changements de 2018 mais également de coordonner les sujets quotidiens : les camps, les finances, les jeunes, le réseau, les travaux, ... et aussi les formations. Nous avons abordé dans ce cadre le nouveau Plan de formation, ainsi que la création d'une procédure de formation interne pour les nouveaux travailleurs de l'Amarrage. En effet, les ressources humaines ayant augmenté, il nous semble nécessaire que chacun soit formé aux valeurs de l'Amarrage, ainsi qu'à nos outils fondamentaux.

Globalement, les thèmes des formations en 2018 ont été : thérapie brève, formation de base pour les travailleurs de l'aide à la jeunesse (formation obligatoire pour les nouveaux travailleurs), questions éducatives sur le travail avec les enfants et adolescents aux comportements problématiques, les peurs, le journal créatif, initiation à la thérapie familiale multidimensionnelle, la créativité au cœur de la relation éducative, règlement général sur la protection des données, jeux coopératifs, tutorat, management, échanges interinstitutionnels.

Parallèlement aux diverses formations qui se déroulent en Belgique, nous croyons beaucoup en la richesse des rencontres entre professionnels : aller découvrir ailleurs comment nos collègues d'autres pays travaillent avec les familles et les jeunes en difficulté, quelles sont leurs bonnes pratiques, quels outils utilisent-ils ?... Dans ce contexte, 3 travailleurs de l'Amarrage ont effectué un stage en France en février 2018. Ce projet rencontre tout à fait la valeur « ouverture d'esprit » de l'Amarrage.

2. Prise en charge (PEC)

2.1. Nombre de situations prises en charge

MISSION	Projet	2016	2017	2018
Héberger	Maisons d'accueil	77	73	70
	Service résidentiel d'urgence	/	/	35
Accompagner	Chenal	30	41	57
	Cap Solidarité	41	35	35
	Total	148	149	197

Les maisons :

En 2017, la répartition des prises en charge selon les maisons est la suivante : 16 au Grément, 14 au Cabestan, 13 à l'Estacade, 30 au Colombier.

En 2018, la répartition des prises en charge selon les maisons est la suivante : 11 au Grément (de janvier à fin juin 2018), 17 au Cabestan, 17 à l'Estacade, 25 au Colombier.

Le Chenal :

On voit que le nombre de situations prises en charge par le Chenal a vraiment augmenté.

En 2018, on compte 16 situations de plus qu'en 2017. Cela s'explique par le fait que la capacité de prises en charge simultanées est passée de 6 à 12 au mois de juillet. Les ressources humaines de l'équipe ont également été augmentées (un mi-temps éducatif supplémentaire et un mi-temps psychosocial supplémentaire). L'augmentation des ressources humaines permet donc d'accompagner un plus grand nombre de jeunes. Notons aussi que le Chenal reçoit des mandats courts, souvent en prévention, et que leur travail est intensif : cela implique donc un « turn over » important. 57 correspond à tous les jeunes passés par le service (que ce soit un mandat d'un mois ou plus). En nombre de jours de prises en charge, cela représente 4217 jours pour l'année 2018.

La totalité de nos prises en charge est de 197 pour l'année 2018 (48 de plus que l'année précédente) : Cela est dû à l'augmentation globale de notre capacité de prise en charge.

Il nous semble important ici de faire un FOCUS sur les différents changements opérés en 2018 :

FOCUS : 2018, année de grands changements

L'Amarrage a répondu à un appel à projet du Ministre de l'Aide à la Jeunesse afin de créer un Service Résidentiel d'Urgence. L'arrondissement de Nivelles ne disposait pas encore d'un tel service et l'Amarrage a décidé de répondre à ce besoin, en transformant la maison du Grément. Depuis le 1^{er} juillet, l'Atalante remplace donc le Grément.

Afin de ne pas perdre les places d'accueil du Grément, nous avons augmenté les possibilités d'accueil dans nos deux maisons familiales de Braine l'Alleud. Nous avons créé dans chacune d'elles un espace spécifique pour les adolescents et nous sommes passé ainsi de 10 à 15 prises en charge. L'augmentation des PEC à l'Estacade et au Cabestan a été accompagnée d'une augmentation de 2,5 équivalents temps plein, afin d'être en harmonie avec la norme minimale d'encadrement pour une maison d'accueil. Enfin, le projet Bonvena (maison d'accueil pour mineurs étrangers non accompagnés) a pris fin en juillet 2018. Le centre Bonvena était au croisement de l'aide à la jeunesse et du fédéral. Les intérêts et les objectifs poursuivis ne se rejoignaient pas toujours.

Ces changements pédagogiques ont impliqué bien sûr des aménagements des différentes surfaces habitables.

Pourquoi ces changements ? Nous avons vu plusieurs raisons de saisir cette opportunité :

- Au Grément : le public, constitué de jeunes filles adolescentes, était de plus en plus difficile et le cadre était trop réduit (3,5 ETP éducatif). En devenant SRU, le public sera toujours difficile bien sûr, mais nos moyens humains augmentent
- L'avenir des Maisons familiales était remis en question par le ministre (et volonté que ces maisons d'hébergement atteignent la norme de 15 PEC)
- Cette évolution des Maisons familiales se fait dans la lignée des différentes évolutions des maisons d'Amarrage depuis le début (le nombre d'enfants a augmenté, le nombre de personnel a augmenté, ...), sans compter la difficulté à terme de remplacer les responsables qui vivent sur place
- Enfin, cette opportunité allait dans le sens de notre vision : ce changement nous permet d'augmenter nos moyens afin d'accompagner les jeunes les plus fragilisés à trouver une place dans la société.

Pour une meilleure compréhension des chiffres de ce présent rapport :

Lorsque nous parlons du Gréement, nous parlons des jeunes placés dans notre maison de Nivelles du 1^{er} janvier 2018 au 30 juin 2018.

Lorsque nous parlons du SRU, l'Atalante, c'est toujours cette même maison de Nivelles, mais qui fait l'objet d'un comptage à part : du 1^{er} juillet au 31 décembre 2018.

Pour l'Estacade et le Cabestan, qui sont passées de 10 à 15 prises en charge également à partir du 1^{er} juillet 2018, nous ne faisons pas d'analyse séparée car les 10 prise en charge du Gréement ont été réparties (5 au Cabestan et 5 à l'Estacade) : nous comptons donc que nous avons une capacité d'accueil de 48 PEC pour « les maisons d'accueil » (le Colombier, le Cabestan, l'Estacade, le Gréement jusque juillet).

Pour les maisons d'accueil, nous sommes mandatés pour une capacité totale et simultanée de 48 prises en charge. Depuis juillet 2018, c'est juste la répartition qui est modifiée :

Avant juillet 2018	Après juillet 2018
Colombier 18 PEC	Colombier 18 PEC
Estacade 10 PEC	Estacade 15 PEC
Cabestan 10 PEC	Cabestan 15 PEC
Gréement 10 PEC	Gréement devient Atalante (SRU) : compte à part des maisons d'accueil et les 10 PEC du Gréement sont redistribuées entre Estacade et Cabestan (ci-dessus)

Focus :

Service Résidentiel d'Urgence : L'Atalante

Ce service organise l'hébergement de 7 jeunes en urgence, 365 jours/an et 24h/24, pour une durée maximum de 20 jours, renouvelable une fois.

Il s'agit de mineurs entre 3 et 18 ans, en danger ou en situation de crise pour lesquels un éloignement temporaire et rapide est indispensable afin de préserver leur intégrité physique et psychique.

La mission de l'équipe socio-éducative est de les rassurer, de les écouter eux et leurs proches pour comprendre ce qui pose problème : observer et profiter du moment de crise pour amener les bénéficiaires à développer leurs réponses, ou chercher des pistes de réorientation.

Des activités sportives, culturelles, manuelles ou citoyennes sont proposées aux jeunes qui ne sont pas, plus ou pas encore scolarisés. Les objectifs sont multiples : réflexion sur leur projet scolaire et/ou professionnel, accroche avec l'éducateur, expériences nouvelles et dépassement.

En 6 mois, 35 jeunes ont déposé leurs valises dans cette maison.

Focus :

Cap Solidarité : nouveau partenariat au Sénégal

Le projet Cap Solidarité peut prendre en charge 12 jeunes simultanément. Ce projet a commencé au Bénin mais, pour offrir un maximum de réponses aux problématiques des jeunes, nous avons diversifié les destinations. Après des partenariats créés en France, en Roumanie et en Moldavie depuis 2016, une cinquième destination est possible depuis 2018 : le Sénégal.

Voici les différentes raisons qui ont motivé notre choix de partenariat avec ce pays :

Sens culturel de l'accueil au Sénégal, envie d'intégrer le jeune dans la famille, divertissement des activités culturelles, système des classes d'âges, formation des travailleurs, confort dans les villages (eau, électricité), maraîchage évolué dans les villages, peu d'alcool dans les villages, bonne hygiène alimentaire, type de village plus variés, accès aisé aux soins médicaux, accès aisé au village, coût du billet avion, pas de visa nécessaire, stages professionnels plus valorisants, intégration plus aisée d'un expatrié au besoin.

Par ailleurs, nous apprécions le niveau de formation des éducateurs sénégalais et faisons confiance en leurs compétences.

En 2018, 5 jeunes ont vécu l'expérience sénégalaise.

Focus : deux nouveaux « espaces ados » :

Prenant la « maison des ados » du Colombier comme exemple, l'Estacade et le Cabestan ont aussi développé chacune un espace pour ados.

Il s'agit d'un espace indépendant permettant à des jeunes entre 15 et 18 ans de développer leurs compétences pour aller vers davantage de responsabilisation et d'autonomisation.

L'équipe socio-éducative les accompagne dans les tâches de la vie quotidienne ainsi que dans certaines démarches (école, CPAS, mutuelle, recherche d'un kot, recherche d'un patron, ...). Au terme de leur passage dans la maison, certains jeunes retourneront en famille, d'autres partiront en kot ou seront réorientés ailleurs, ... en fonction du mandat et de l'évolution de chacun.

2.2. Origine des jeunes selon les arrondissements

2.2.1. Les maisons d'accueil (Grément jusqu'en juillet, Cabestan, Estacade, Colombier)



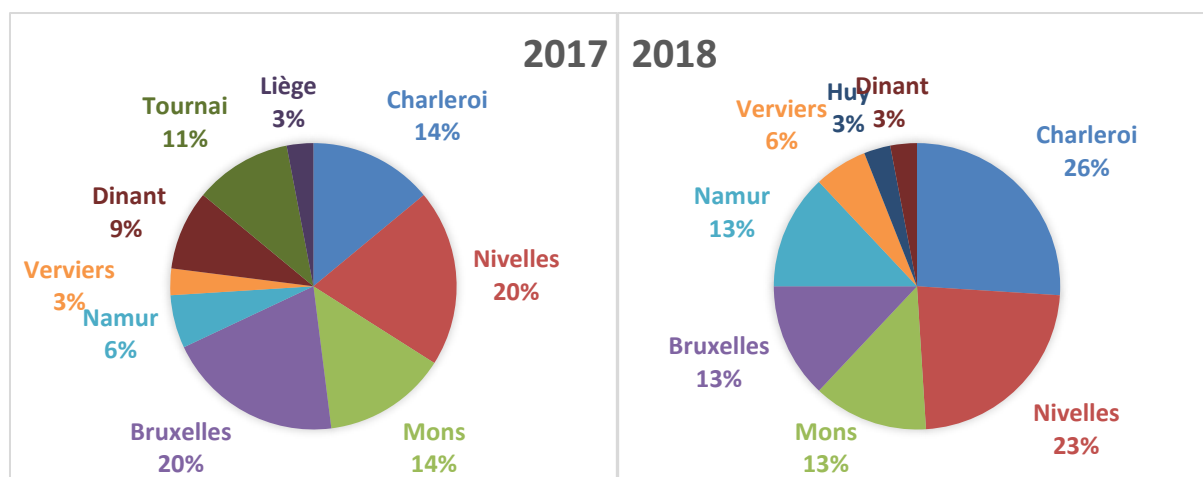
En 2018, nous obtenons exactement les mêmes proportions qu'en 2017.

Les maisons d'accueil ont pris en charge 70 situations en tout, dont la très grande majorité (56 situations sur 70, c'est-à-dire 80 %) proviennent de l'arrondissement de Nivelles. Cela s'explique par le principe des « capacités réservées » : les places disponibles sont prioritairement proposées aux mandants de l'arrondissement dans lequel l'Amarrage a ses maisons d'accueil. Le Colombier par exemple a accueilli des jeunes envoyés uniquement par le mandant de Nivelles.

2.2.2. Le Chenal

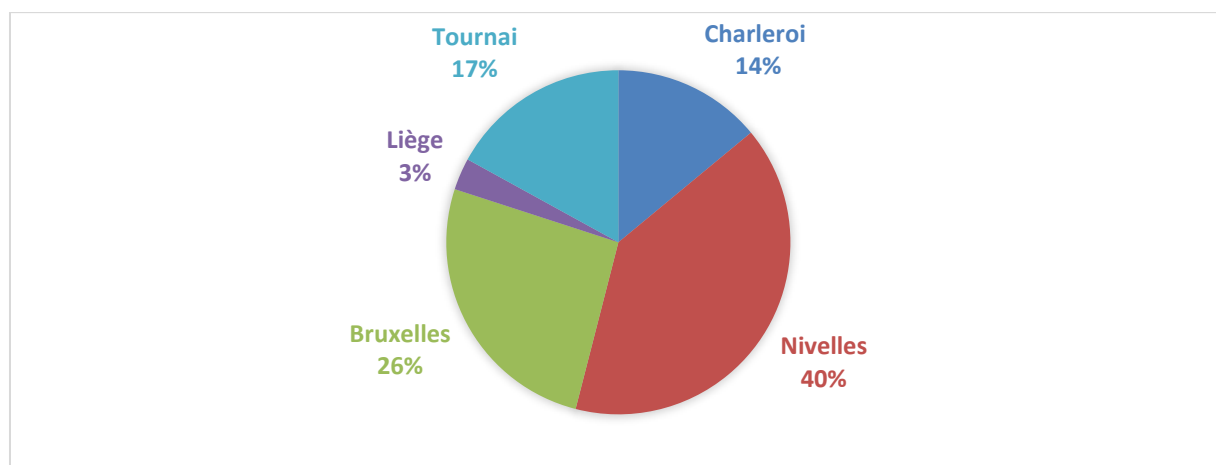
L'équipe du Chenal travaille uniquement avec les mandants de Nivelles. Comme il s'agit d'un travail intensif, il est plus simple de rester dans une zone géographique proche.

2.2.3. Cap Solidarité



Le projet Cap Solidarité peut prendre en charge 12 situations simultanément. Ce projet travaille avec les mandants de divers arrondissements. C'est la spécificité du projet qui explique que l'on travaille avec différents arrondissements.

2.2.4. Le Service Résidentiel d'Urgence



Les jeunes placés à l'Atalante peuvent provenir de toute la Fédération Wallonie-Bruxelles.

2.2.5. Conclusions

Concernant les projets d'hébergement, les enfants sont essentiellement issus de l'arrondissement de Nivelles. Pour le projet du Chenal, les jeunes sont uniquement issus de l'arrondissement de Nivelles.

Enfin, Cap Solidarité, qui n'est pas influencé par le principe des capacité réservées, travaille avec divers arrondissements de toute la Fédération Wallonie-Bruxelles.

2.3. Répartition des PEC suivant les mandants

Les enfants et les jeunes sont confiés à un des projets subventionnés de l'Amarrage par une autorité administrative ou judiciaire.

2.3.1. Autorité administrative de l'Aide à la jeunesse

- Le Service de l'Aide à la Jeunesse (SAJ) - aide acceptée

Le SAJ est une autorité publique intervenant uniquement avec l'accord des intéressés. Ce service est dirigé par un conseiller. Il existe un SAJ par arrondissement.

Un des objectifs des SAJ est de faire émerger, en collaboration avec le jeune et sa famille, une solution aux problématiques afin d'éviter l'intervention de la justice.

- Le Service de Protection Judiciaire (SPJ) - aide contrainte

Le service judiciaire dirigé par un directeur est chargé de mettre en œuvre les décisions du Tribunal de la Jeunesse.

Ce service assure également l'accompagnement des jeunes qui ont commis un fait qualifié infraction et pour lequel le Tribunal de la Jeunesse intervient au niveau protectionnel.

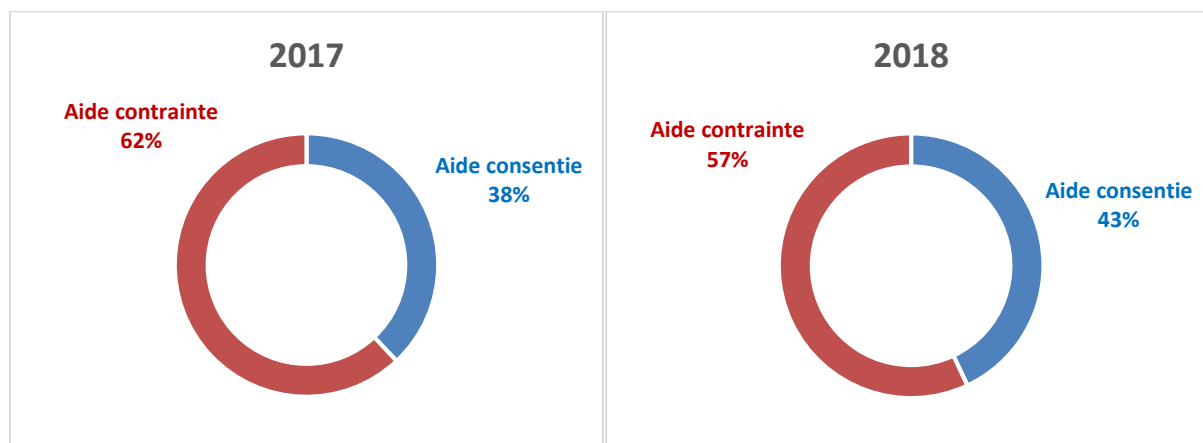
La complexité de la Région Bruxelloise fait que le SPJ n'est que partiellement opérationnel à Bruxelles.

2.3.2. Autorité judiciaire de l'Aide à la jeunesse

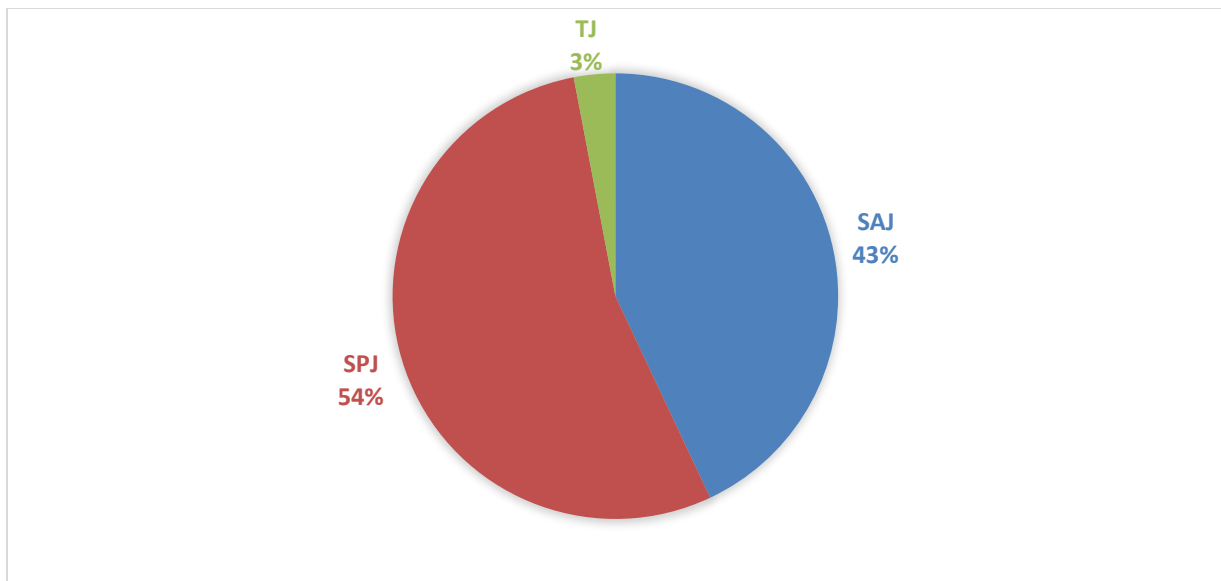
Le Tribunal de la jeunesse (TJ) est une chambre spéciale du Tribunal de Première Instance prévue pour les jeunes âgés de maximum 18 ans ainsi que leurs parents. Le juge de la jeunesse intervient quand :

- ils ont commis des faits délictueux ;
- ils se trouvent dans une situation difficile. Soit eux-mêmes, soit leurs parents ont besoin d'une aide urgente ;
- les parents ne respectent pas leur obligation alimentaire ou se rendent coupables de maltraitance, d'abus et de négligence.

2.3.3. Origine de la demande de PEC pour les maisons d'accueil (Grément jusqu' juillet, Cabestan, Estacade, Colombier)



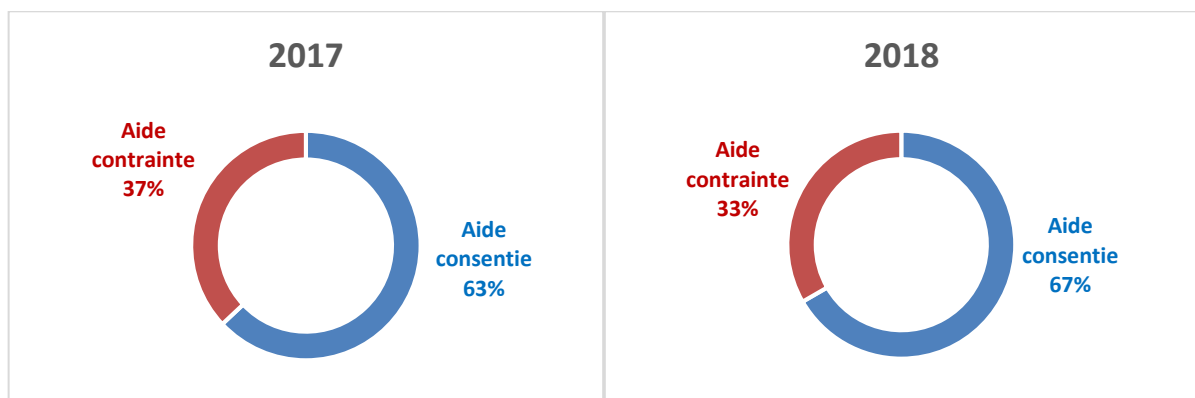
2.3.4. Origine de la demande de PEC pour le service résidentiel d'urgence



Comment le jeune arrive dans notre service résidentiel d'urgence ?

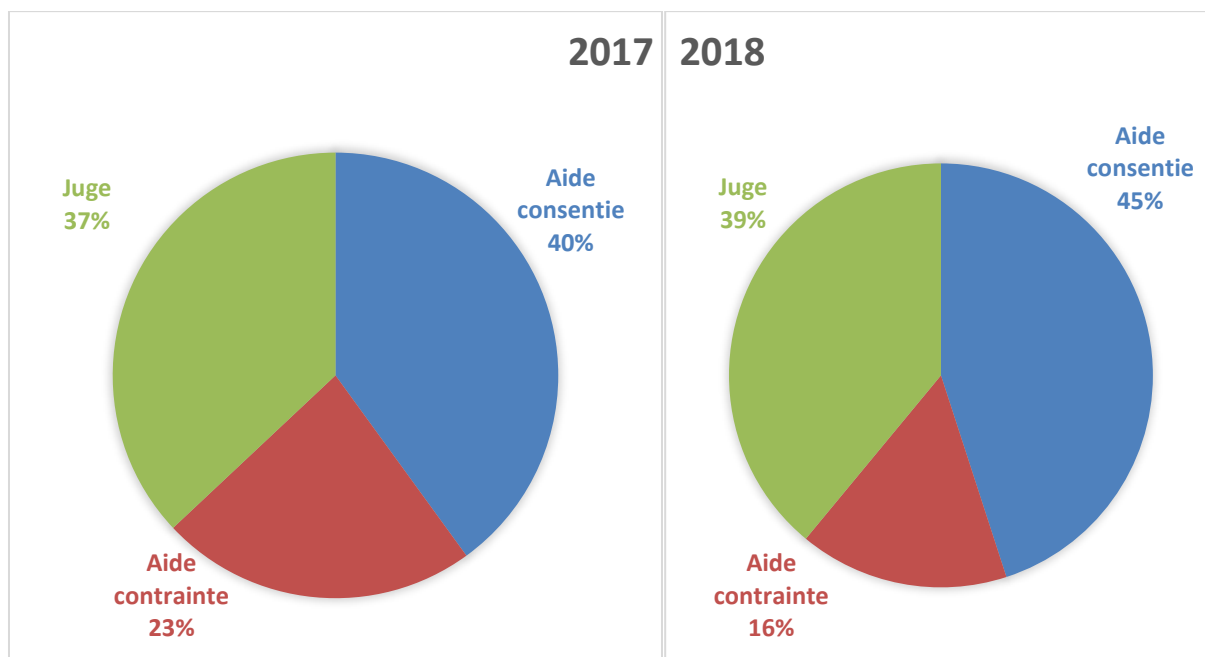
- Le délégué téléphone à l'Atalante pour sa demande. NB : 368 demandes ont été enregistrées entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2018
- L'équipe l'informe s'il y a une place disponible ou pas
- Si oui, le délégué explique la situation, qui est le mandant, ce que le mandant attend du placement
- L'accueil est « inconditionnel » : la seule raison pour refuser une prise en charge est que toutes les places soient prises
- Le jeune arrive, accompagné de son délégué, ou de son institution, ou de ses parents, ou parfois de la police
- Un rendez-vous est prévu chez le mandant 20 jours après son arrivée : son placement au SRU sera alors ou pas renouvelé de 20 jours supplémentaires selon la situation

2.3.5. Origine de la demande de PEC pour le projet du Chenal



La proportion de jeunes placés par le SAJ ou le SPJ est très similaire en 2017 et 2018. Deux tiers des jeunes pris en charge par le Chenal le sont dans le cadre de l'aide consentie. Cela est dû au fait que cette équipe intervient surtout de manière préventive, avant que des situations ne se dégradent. Il n'y a aucun placement pour le Chenal émanant du tribunal car l'accompagnement dans le milieu familial n'est pas une mesure qui s'applique au Tribunal de la jeunesse dans les situations d'urgence.

2.3.6. Origine de la demande de PEC pour le projet Cap Solidarité



En 2018, nous observons les mêmes tendances que les années précédentes concernant la répartition des jeunes selon les mandants : l'aide consentie représente un peu moins de la moitié des situations confiées à Cap solidarité, et l'aide contrainte, plus de l'autre moitié. Selon le nouveau code de la prévention, de l'aide à la jeunesse et de la protection de la jeunesse (adopté par le Parlement de la Fédération Wallonie Bruxelles le mercredi 17 janvier 2018) : A partir de 2019, 50 % des places devront d'office être réservées aux situations « 36.4 » (faits qualifiés infraction). Cela sera donc dans la lignée de ce qui se faisait naturellement les années précédentes.

2.3.7. Conclusion

De manière générale, concernant l'origine de la demande, on n'observe pas de grande évolution par rapport aux années précédentes.

2.4. PEC suivant les mandants pour l'arrondissement de Nivelles

Nivelles constitue l'arrondissement dont la grande majorité (68 %) de nos jeunes sont originaires (134/197 PEC).

Le tableau ci-dessous s'attarde plus particulièrement sur cet arrondissement afin de percevoir qui demande une prise en charge et pour quel projet.

	NIVELLES		
	SAJ	SPJ	TJ
Maisons d'accueil	23	31	2
Service résidentiel d'urgence	3	11	0
Chenal	38	19	0
Cap solidarité	2	0	5
Sous total	66	61	7
Total	134/197		

2.5. Durée moyenne de placement (en mois) dans nos maisons d'accueil (Colombier, Cabestan, Estacade)

	2014	2015	2016	2017	2018
Maisons d'accueil	29,03	27,25	31,41	32,4	30,4

NB : nous ne prenons pas en compte dans ce calcul la maison du Gréement. En effet, ce ne serait pas représentatif vu que ce projet s'arrêtait au mois de juillet.

Par Maison :

Cabestan	Estacade	Colombier
23,1	43,1	25,1

NB : La durée moyenne de placement au Cabestan a fortement diminué par rapport à l'année passée (44,9 en 2017). Cela s'explique par le fait que deux prises en charge de longue durée se sont arrêtées en 2017. Ces deux jeunes étaient donc encore dans les calculs de 2017 (représentaient à eux deux 167 mois de placement depuis leur premier jour au Cabestan, respectivement en 2005 et 2009).

2.6. Age des enfants accueillis dans nos trois maisons

Pour Cabestan, Estacade, Colombier, voici les âges des enfants accueillis :

Age	4	5	6	7	8	9	10	11
Accueils	0	0	2	2	2	4	0	1

Age	12	13	14	15	16	17	18	19	Total
Accueils	3	8	6	5	6	8	10	2	59

Au niveau des maisons d'accueil, nous observons davantage de jeunes de plus de 13 ans. Nous observons déjà cette tendance (moins de petits) l'année passée et cela est renforcé maintenant suite à la création des deux espaces ados supplémentaires.

Nous veillons cependant à maintenir une verticalité des âges au sein de chaque groupe et dans chaque maison, pour construire une ambiance familiale... même si cela n'est pas toujours possible avec le principe des capacités réservées et le fait que les jeunes sont placés souvent de plus en plus tard ou bien restent de plus en plus longtemps dans nos maisons. Ce constat peut également s'expliquer par le fait que les mandants préconisent souvent l'Amarrage pour l'accompagnement d'adolescents car nous avons de nombreux outils de prise en charge pour ce public.

2.7. Entrées et sorties 2018

2.7.1. Entrées 2018 en maison d'accueil

Grément	Cabestan	Estacade	Colombier	TOTAL
2	7	7	9	25

Nous enregistrons 25 nouvelles entrées en 2018 (pour 24 en 2017, 30 en 2016, 26 en 2015 et 19 en 2014).

Il y a eu : 7 nouvelles entrées au Cabestan dont 4 venaient du Grément lors de la réorganisation du mois de juillet, 7 nouvelles entrées à l'Estacade dont 2 venaient du Grément lors de la réorganisation du mois de juillet. 9 nouvelles entrées au Colombier dont une venait du Grément lors de la réorganisation du mois de juillet.

2.7.2. Sorties 2018 pour les maisons d'accueil

Orientation	Cabestan	Estacade	Colombier	Grément jusque juillet	TOTAL
Famille ou famille accueil	2	/	3	1	6
Majorité/Autonomie/kot	/	/	3	3	6
Autre service	/	/	/	7	7
Plus de collaboration	/	/	/		/
Total	2	0	6	11	19

Dans le cas du Grément, **toutes** les situations sont clôturées au 30 juin 2018 afin de passer à la réorganisation des projets. Les jeunes filles du Grément ont quitté la maison : 7 d'entre elles été réorientées vers une de nos maisons (« autre service »), 3 partaient en autonomie et une est retournée vivre chez sa maman.

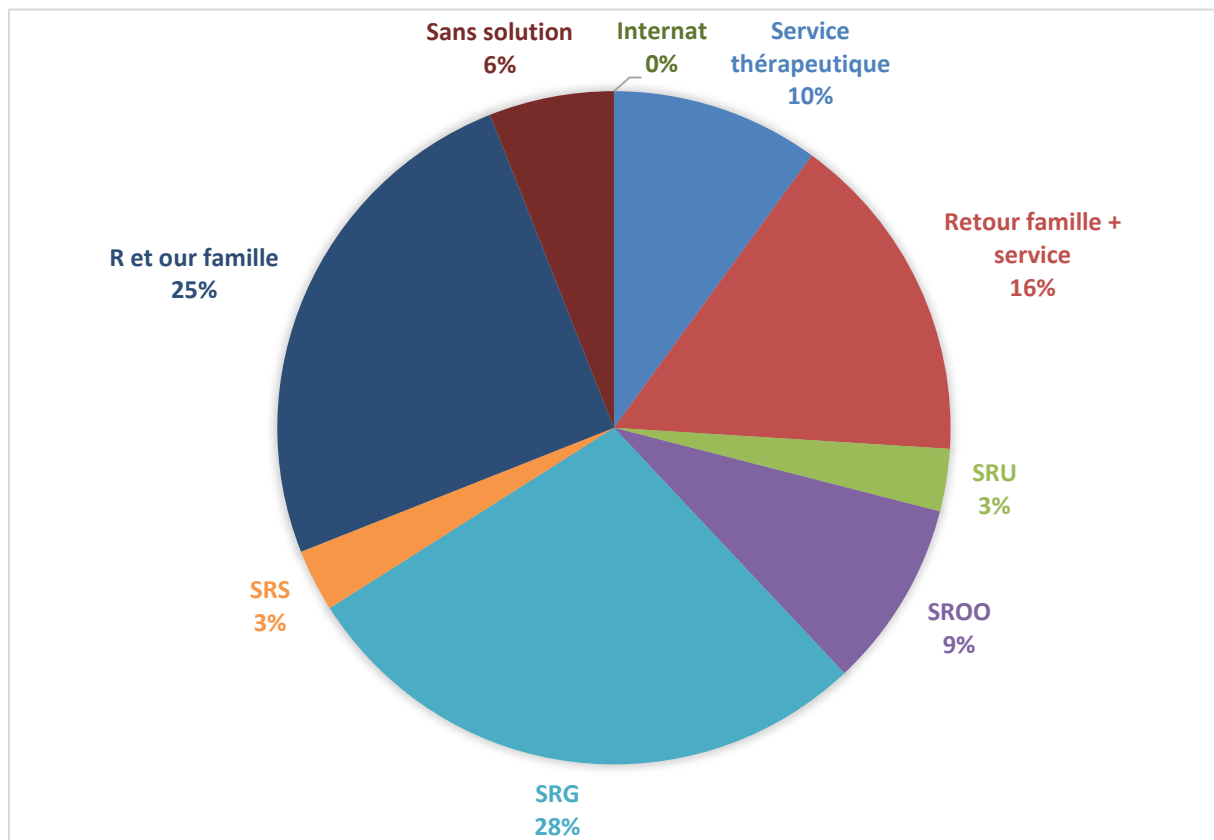
En tout, en 2018, ce sont donc 19 situations qui se sont clôturées au niveau de nos maisons (en comparaison aux 28 situations clôturées en 2017).

Les sorties représentent 39 % de la capacité globale simultanée d'accueil.

Le retour en famille est l'issue au placement pour 12 % des enfants. En comparaison aux 18 % de 2014, aux 32 % de 2015, et aux 35,4 % de 2016, et aux 31,1 % de 2017, c'est une grande diminution. Notre objectif final est que, in fine et dans la mesure du possible, le jeune puisse bénéficier d'un retour en famille. Ce n'est pas toujours possible et cela dépend de nombreuses variables.

2.7.3 Sorties 2018 pour le SRU

Voici les orientations des jeunes à l'issue de leur placement à l'Atalante.



2.7.4 Sorties 2018 pour le Chenal

Sur les 57 jeunes pris en charge par le Chenal, 42 situations se sont clôturées en 2018. Parmi ces derniers :

- . 1 a été orienté vers un séjour de rupture
- . Pour 4 d'entre eux, le dossier a été judiciaireisé
- . 1 a été orienté en psychiatrie
- . 2 ont été placés en centre d'accueil d'urgence
- . 2 ont été placés dans une autre institution
- . 2 sont entrés dans un projet d'autonomie
- . 30 jeunes sont restés en famille

2.7.4. Sorties 2018 pour Cap Solidarité

En 2018, ce sont 24 situations qui se sont clôturées au niveau du projet rupture. Voici les orientations :

- . 2 ont été orientés vers une autre institution ou IPPJ
- . 2 jeunes ont démarré un projet d'autonomie
- . 20 jeunes sont retournés en famille

2.8. Travail avec la famille (Code 5, Code M) à partir d'une maison d'accueil

Les enfants pris en charge dans nos maisons d'accueil ont la possibilité, avec l'accord du mandant, de passer des journées en famille lors des weekends ou des vacances.

En 2018, les 70 jeunes ont passé 3.312 journées en famille (codes 5), ce qui représente 17 % du nombre total de journées passées en hébergement.

Ces moments de vie en famille ou chez des familiers sont importants pour le jeune, afin de lui ouvrir son réseau hors du cadre institutionnel et construire pour certains des perspectives d'un retour en famille.

Lors du retour d'un enfant en famille, celle-ci peut encore bénéficier d'un accompagnement de l'équipe de l'Amarrage ou d'une autre institution qui aurait pris le relais : il s'agit du « Code M ».

En 2018, ce travail d'accompagnement lors du retour en famille représente 1.049 journées (codes M).

Les journées passées par l'enfant ou le jeune hors de l'institution sont une volonté des équipes d'élargir le réseau du jeune au-delà de ses parents et de l'institution.

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Code 5 *	992	3.359	3.783	3.064	3.524	3.312
Code M *	453	1.459	1.340	1.486	1.644	1.049
Total	1.445	4.818	5.123	4.550	5.160	4.361

*Code 5 : WE et congés en famille ou familialier

*Code M : réintégration en famille ou familialier

2.9. Suivi du jeune en logement autonome (Code 9)

Les codes 9 représentent le nombre de journées où les jeunes sont suivis en logement autonome. Cela concerne les adolescents du Cabestan, de l'Estacade, du Grément (jusque juillet) et du Colombier. En comparaison à 2016 (962 journées) et 2017 (1055 journées), l'année 2018 comptait 1061 journées « code 9 ».

Nos équipes rencontrent souvent des difficultés à trouver des logements pour les jeunes (manque de logements de type studio, stigmatisation du public, prix excessif, pénurie de logements sociaux, ...). Elles sont très souvent confrontées à devoir chercher des solutions de logement, dans l'urgence, pour des jeunes entre 16 et 18 ans.

C'est pourquoi, l'Amarrage a développé un projet pour répondre à ce besoin de logement, dans le cadre de l'accompagnement des jeunes vers l'autonomie. Pour une durée de trois ans, ce projet est soutenu par le fonds Carmeuse, géré par la Fondation Roi Baudouin.

Ce projet utilise, entre autres, un **Mobilhome** comme une solution de logement de proximité : une solution rapide, simple, adaptée à chaque situation, qui permet d'accueillir un jeune rapidement, le stabiliser, l'aider à reconstruire des liens avec son environnement. Cet outil a été testé pendant les deux premières années du projet mais cette expérimentation n'a pas eu les effets escomptés. Depuis le mois d'octobre 2018, il n'a plus été utilisé à cause, entre autres, d'un problème mécanique. C'est ici la fragilité de l'outil qui nous interpelle et nous a mis en difficulté. Par ailleurs, et pour l'avoir expérimenté, nous nous rendons compte que cet outil ne convient pas toujours aux jeunes. Finalement, rares sont ceux qui l'ont accepté. En effet, ce mobilhome doit être installé chez des partenaires en milieu rural, il est donc souvent placé dans des lieux « isolés ». Une fois installés dans le mobilhome, certains jeunes expriment des craintes : sentiment d'insécurité, isolement et difficultés de déplacement. Le fait que ce mobilhome doit être installé dans des lieux isolés est paradoxal avec le fait que le jeune a besoin d'intégration justement.

Un autre axe de ce projet est la possibilité pour nos jeunes d'avoir une chambre dans des **kots étudiants**. Nous avons un partenariat avec l'école supérieure de formation sociale Cardijn qui permet d'accueillir un de nos jeunes en projet d'autonomie au sein d'une structure communautaire étudiante. Les colocataires, étudiants assistants sociaux, sont impliqués dans ce projet afin d'accueillir au mieux le jeune et d'amener ainsi une certaine mixité. Nous souhaitons développer une collaboration similaire avec l'école d'éducateurs Parnasse.

2.10. Les demandes d'admission

2.10.1. Les demandes d'admission pour les maisons d'accueil

Le principe de « capacités réservées » guide les admissions et entrées des jeunes dans nos maisons d'accueil.

Depuis le mois de mai 2014, une circulaire ministérielle met en œuvre le système des capacités réservées dans certains services agréés. L'objectif de cette mesure vise à améliorer le processus d'admission, de prolongation et sortie de prise en charge des jeunes en plaçant l'intérêt du jeune au centre des préoccupations. Cette mesure vise également à optimiser l'utilisation des ressources disponibles, à renforcer la collaboration entre les autorités mandantes et les services agréés et à alléger le travail des délégués des SAJ et SPJ en matière de recherche de prise en charge adéquate.

Concrètement, chaque structure possède un certain nombre de places réservées pour tel ou tel mandant. Dès qu'une place se libère, la directrice pédagogique informe le mandant concerné de la disponibilité qui verra avec ses collègues les priorités en termes de placement. Après demande, la procédure d'admission se met en route dans le respect de notre projet pédagogique.

Nous travaillons principalement avec l'arrondissement de Nivelles, mais également, dans une plus faible proportion, avec les mandants de Bruxelles.

C'est la directrice pédagogique qui reçoit toutes les demandes d'admission adressées aux maisons de l'Amarrage et réoriente vers les projets dans lesquels il y a de la place, selon les capacités réservées, et qui ont du sens pour le jeune.

2.10.2. Les demandes d'admission pour le projet Cap Solidarité

Les projets de rupture ne sont pas concernés par ce principe de « capacités réservées » et travaillent avec l'ensemble des mandants de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

La procédure de demande d'admission se déroule de la manière suivante :

Le mandant contacte directement le responsable du projet. Ce dernier fixe alors un rendez-vous avec le jeune et sa famille afin de leur expliquer le projet, d'analyser l'adéquation de l'outil rupture avec la situation actuelle du jeune et de tester sa motivation. Le jeune a ensuite quelques jours pour réfléchir et doit rappeler pour donner sa réponse. Si sa réponse est positive, sa situation est discutée en équipe lors d'une réunion pédagogique : en fonction des places et pays disponibles et de la situation du jeune, l'équipe se positionne.

2.10.3. Les demandes d'admission pour le projet du Chenal mobile

Pour le projet du Chenal mobile, la demande d'admission est introduite par le mandant directement auprès du responsable du projet. La prise en charge est inconditionnelle. Seul le dépassement de capacité d'accompagnement peut être invoqué afin de refuser ou de retarder le mandat.

Chaque demande est encodée par le responsable. Dès qu'une place se libère, il prévient le mandant. Un rendez-vous de formalisation (réunissant le jeune, sa famille et les éventuelles personnes référentes qui suivent la situation) est prévu alors au plus vite pour que l'équipe puisse commencer son travail. 48 heures après ce rendez-vous chez le mandant, la première visite en famille a lieu. Par la suite, au cours de l'accompagnement, l'équipe et le mandant veilleront à multiplier les échanges en fonction des besoins de la situation. L'équipe entretient de très bons contacts, et de manière régulière, avec les mandants de Nivelles. Cela est sans doute lié à l'aspect intensif de leur travail.

2.11. Pourcentage d'occupation des projets

	2014	2015	2016	2017	2018
<u>Cabestan</u>	96,95 %	103,12%	95,87 %	96 %	96,34 %
<u>Estacade</u>	100,05 %	98,98 %	100 %	98,79 %	97,42 %
<u>Gréement</u>	94,24 %	83,83 %	88, 14 %	95,12 %	80,22 %
<u>Chenal</u>	80, 13 %	81,89 %	118,6 %	100,30 %	96 %
<u>Cap Solidarité</u>	108,94 %	88,80 %	128,89 %	100 %	110 %
<u>Colombier</u>	101,26 %	100,67 %	96,52%	99,54 %	98,71 %

Comparaison : Tableau 2018

<u>Missions</u>		<u>2018</u>
Héberger	Maisons d'accueil	93,17 %
	Service résidentiel d'urgence	94,56 %
Accompagner	Chenal	96 %
	Cap Solidarité	110 %

Ces chiffres reflètent une très belle occupation pour l'ensemble des projets.

Règles de subventionnement

- *Pour le Cabestan, le Gréement et l'Estacade*

Le taux de prise en charge doit être de 70 % au cours des trois périodes annuelles consécutives concernées et 55 % pour l'année concernée.

- *Pour le Colombier*

Le taux de prise en charge doit être de 80 % sur une période actuelle.

- *Pour le Chenal et Cap Solidarité*

Le taux de prise en charge doit être de 50 %.

- *Pour l'Atalante*

Le taux de prise en charge doit être de 90 %.

Un nouvel arrêté entrera en vigueur et fixera le taux d'occupation à 90 % pour **l'ensemble** des services.

2.12. Les Fratries

Voici le nombre de fratries dans nos maisons :

Au Colombier : 5 fratries de 2 enfants chacune.

A l'Estacade : 2 fratries de 2 enfants chacune.

Au Cabestan : 4 fratries de deux enfants chacune.

III. Partie qualitative

1. Une vision et des valeurs qui nous guident

« Une place pour chacun, un projet pour tous. Ensemble, nous pouvons repousser les limites du possible afin d'offrir aux jeunes les plus fragilisés un accompagnement de qualité, émancipateur et durable ».

La Vision d'Amarrage est celle du lien qu'il nous importe de tisser avec le jeune mais aussi avec toutes les personnes de son entourage qui vont avoir un impact sur son devenir. Cette vision, ainsi que nos quatre valeurs fondamentales (Responsabilisation, Enthousiasme, Solidarité et Ouverture d'esprit) inspirent nos actions de terrain et constituent un socle solide pour mener à bien nos missions d'hébergement, d'accompagnement, d'observation et d'orientation. Dans un système en déséquilibre, ces enfants vulnérables ont besoin de repères, de cadre, de balises et d'amour. Nous accordons une importance primordiale au lien durable, ainsi qu'au réseau du jeune et à son ouverture au monde.

2. Vacances, loisirs, et bien-être

2.1. Organisation de camps de vacances pendant l'été

- Le séjour annuel en Espagne s'est déroulé la première quinzaine de juillet et a rassemblé 11 enfants des différentes maisons : plage, piscine, parcs aquatiques, soleil et crèmes glacées : un magnifique souvenir pour les enfants !
- Pendant ce temps, un « camp ado » s'est organisé au Portugal (côte sud de l'Algarve) : 12 adolescents des maisons ont profité du soleil, de randonnées vélo, de visites et de détente.
- Les jeunes du Colombier ont participé au camp pêche
- Participation à des stages de vacances organisés par des tiers, plaines de jeux communales, camps de mouvement de jeunesse, ...
- Certains jeunes participent à des activités organisées par Spinnaker¹, d'autres encore sont invités à des journées et événements organisés par l'asbl Pêcheur de Lune² ou LEA

2.2. Les loisirs des jeunes au quotidien, c'est aussi...

- La pratique de leur sport favori, la participation aux mouvements de jeunesse ou autre association organisant des activités pour les jeunes (Rotaract, Poney Club, LEA Asbl, etc).
- Passer une journée à la mer, à la campagne, à la ferme ...
- Profiter de matches de foot ou de basket
- Participer à des activités avec les autres jeunes de la maison
- Se rendre à des comédies musicales ou à des spectacles
- Faire une sortie de groupe lors des weekends ou des congés scolaires : bowling, piscine, cinéma, cirque, festival de musique, marchés de Noël, parcs animaliers, carnaval, journée pêche, restaurant pour fêter la fin de l'année scolaire, visites de musées, ...

¹ L'ASBL Spinnaker, fondée en 1990, permet à des jeunes en difficulté de vivre des weekends sportifs et aventureux : www.spinnaker.be

² <http://www.pecheurdelune.be/>

- Fêter les anniversaires, les départs, la Saint-Nicolas, la fin des examens, ...
- Participer à la fête des enfants organisée par le Kiwanis

2.3. Le bien-être

Pour certains jeunes, le bien-être passe aussi par l'apport d'une aide scolaire spécifique, un suivi logopédique ou un suivi thérapeutique.

Le bien-être des enfants, cela nécessite aussi des aménagements réguliers : ordinateurs pour les jeunes, changement de mobilier, aménagement des lieux de vie, moments de qualité, jeux extérieurs, ...

2.4. Ils nous soutiennent ...

Tous ces moments de vacances, de loisirs et de bien-être sont possible grâce aux nombreuses personnes qui nous soutiennent. En effet, bien qu'agrée et subsidiée par la Fédération Wallonie-Bruxelles, notre asbl a besoin de financement complémentaire pour atteindre le niveau d'encadrement que nous souhaitons offrir à nos jeunes déjà fragilisés par la vie.

Nous souhaitons ici mettre à l'honneur tous les sympathisants, les services clubs, les fondations, les entreprises, les bénévoles... qui nous soutiennent de différentes manières :

Dons/financements, activités offertes aux jeunes, réaménagement des espaces par des teambuildings ou achat de matériel, ... Tout cela nous permet d'améliorer notre encadrement et d'offrir à nos jeunes le bien-être matériel et la chaleur dont ils ont besoin pour s'épanouir et s'émanciper.

Merci à :

- **Notre Comité de soutien³ :**
Cette année, l'équipe motivée du Comité de soutien a organisé une grande balade en forêt de Soignes au profit des enfants de l'Amarrage. Les bénéfices de cette action ont servi aux loisirs de nos jeunes et aux camps de vacances.
- Merci au **Lions Club de Braine l'Alleud**, au **Kiwanis Club Nivelles BW**, au **KIWANIS Club Tubize Ry-Ternel**, au **Comité de Soutien**, qu'aux nombreux **dons des sympathisants** grâce auxquels les vacances 2018 ont été possibles !
- **L'asbl « Les Enfants d'Abord » (LEA)** propose aux enfants socialement défavorisés d'entrer en contact avec le monde de la voile sportive ou de plaisance.
Cela fait des années que ces bénévoles passionnés invitent les enfants de l'Amarrage à de nombreuses activités « aquatiques » : stages de voile pendant les vacances, weekends à la mer, piscine, ... En janvier, ils ont initié les enfants de l'Estacade à la plongée. En avril, les jeunes étaient invités à une ballade en Hors-Bords sur l'Escaut.

³ « Le Comité de Soutien » de l'Amarrage est un **comité de soutien bruxellois**, présidé par Catherine Rombouts, et composé par Laurence Vokaer, Gauthier De Potter, Joëlle Vandenbemden, et Baudouin Poncelet. Ils organisent différents événements, au sein de leur réseau bruxellois (public différent que celui touché habituellement par les actions d'Amarrage), au profit des jeunes : weekends, camps, aménagement d'une salle de jeux, ...

- **Foundation45** : a offert à nos maisons du mobilier neuf dont nous avons besoin : chaises, tabourets, canapés, fer à repasser, ... Merci pour leur soutien !
- **La Fondation Poussière d'Etoile**
 La Fondation « Poussière d'étoiles » soutient l'Amarrage pour un projet de renforcement scolaire destiné aux jeunes de nos maisons familiales. Ce projet permet à une équipe de volontaires d'appuyer l'équipe éducative, pour l'aide aux devoirs et certaines tâches du quotidien.
 Au-delà de ce projet de trois années, la Fondation offre aussi de belles activités ludiques ou culturelles pour les enfants. L'année passée, ils étaient invités à une superbe comédie musicale.
 Cette année, ils ont participé à une grande chasse aux œufs au Rouge-Cloître, suivie d'un goûter et de diverses activités.
- **Le Lions club** de Braine l'Alleud : Merci au Lions Club de Braine l'Alleud, qui organise chaque année le camp pêche aux étangs de Maransart. Les jeunes du Colombier ont installé leurs tentes et ont vécu au rythme de la nature pendant tout un weekend du mois d'août.
 En décembre, le Club invitait les enfants au cinéma : deux films au choix, de délicieuses pizzas et un gentil Saint Nicolas qui a gâté petits et grands. Merci pour ce bon moment de plaisir !
- **Les Ladies Circle de Waterloo**
 Les membres du Ladies Circle partagent pleins de moments avec les jeunes filles du Grément, ce qui est très enrichissant, valorisant et socialisant pour ces dernières. Elles continuent depuis juillet à soutenir les projets de l'Atalante (activités, vêtements, ...).
- **Le KIWANIS Club Tubize Ry-Ternel** soutient nos projets tout au long de l'année
- **Les teambuildings sociaux**
 Certaines entreprises nous contactent car ils souhaitent mettre la main à la pâte.
 Voilà différents aménagements qui ont été possibles grâce à ces forces supplémentaires : réparation des tables de jardin, peinture des murs dans différents pièces, réparation de vélos, travaux de peinture, rangements, ...
- **Dandoy** : Pour la Saint-Nicolas, les enfants de l'Amarrage sont gâtés par la maison Dandoy et leurs délicieux spéculoos.
- **Le Rotary Club de Genval** : chaque année, leur opération « Sapin de Noël » permet à plus de 800 jeunes hébergés dans des institutions de la région de recevoir un livre neuf pour Noël.
- A l'approche de Noël, nous sommes aussi souvent gâtés par **différentes initiatives citoyennes** qui nous apportent des jouets ou du matériel scolaire

3. Projets transversaux

3.1. « Emanciper »

Depuis plusieurs années et grâce à des aides financières de partenaires privés et aux dons, nous avons pu mettre en place des outils complémentaires ayant pour objectif d'ouvrir d'autres horizons et générer un flux positif d'estime de soi chez les jeunes.

Ces outils transversaux leur sont proposés par nos équipes en fonction de leur situation et des objectifs poursuivis. Ils amènent les jeunes vers davantage de responsabilisation et d'émancipation.

C'est ainsi qu'à côté des **Stages-actions** lancés en 2012, nous proposons du **PeerCoaching**, des suivis en **logement autonome**, du **travail de réseau** et un outil d'aide à la décision, le **Jeu des Alliés**. Les intervenantes psychosociales utilisent aussi le nouvel outil « **récit de vie** » dans certaines situations.

3.1.1. Stage action

Expérimenté par Amarrage depuis 2012, l'outil stage action permet aux jeunes en décrochage d'être occupés en vivant une expérience professionnelle qui fasse sens pour eux. Il s'adresse à des jeunes en panne de projet, incapables de se projeter dans un engagement professionnel ou scolaire de longue durée. Pour ces derniers, l'objectif est de se mettre dans une dynamique d'action citoyenne, positive, et valorisante en dehors du système scolaire dans lequel ils ne se retrouvent plus.

Ce projet est né du constat que de nombreux adolescents pris en charge par les équipes de l'Amarrage vivaient des échecs scolaires récurrents et décrochaient du système scolaire. L'objectif principal poursuivi est de remobiliser le jeune à travers une immersion socio-professionnelle en dehors du cadre scolaire classique.

Il s'agit d'une expérience professionnelle bénévole au sein d'un des partenaires du réseau stage-action (composé d'entreprises à finalité sociales et d'entreprises privées). Une convention de 15 jours (renouvelable) est signée entre le jeune, le partenaire et l'Amarrage.

3.1.2. Peer Coaching

L'éducation par les pairs a démontré que l'influence « de jeune à jeune » ayant connu une expérience similaire est un coaching très porteur qui permet de responsabiliser les jeunes. Amarrage expérimente cette méthodologie dans le cadre de son projet Cap Solidarité.

Les parrains sont valorisés de pouvoir « aider », partager leur expérience avec des jeunes. Les jeunes qui s'apprêtent à vivre une expérience de rupture sont rassurés de voir que d'autres l'ont « fait avant eux » ...

3.1.3. L'accompagnement en logement autonome

A titre complémentaire, à l'issue de l'accueil, l'équipe peut accompagner le jeune vers un retour familial ou en logement autonome. Certains jeunes mineurs, après l'Amarrage, ne peuvent retourner dans leur famille et ils vont devoir apprendre à vivre seuls. Cela demande un accompagnement, qu'ils soient en logement indépendant ou en kot communautaire. Des partenariats avec des hautes écoles à filière sociale permettent d'offrir des places dans des kots avec des étudiants.

3.1.4. Le travail de réseau

Pour aider le jeune dans son travail d'autonomisation, il est encouragé à participer à des activités extérieures telles que mouvements de jeunesse, clubs sportifs, stages, conseil communal des jeunes, ... Toutes ces associations ou groupements offrent au jeune des opportunités à créer des liens avec d'autres personnes, à élargir son réseau social et participent à son intégration dans la société.

3.1.5. Le jeu des alliés

Un groupe d'éducateurs et d'intervenants psychosociaux accompagnés de la société Viavectis a développé un nouvel outil interactif, le Jeu des Alliés. Il s'agit d'un jeu coopératif qui a comme objectif d'amener les jeunes à s'interroger sur leur processus d'avancement sur le chemin de leur autonomie. Le principe du jeu de coopération permet de voir les personnes avec lesquelles on joue à travers un filtre différent et donc de travailler les aspects relationnels. Il active des compétences autant en termes de savoir-être que de savoir-faire. Toutes les équipes d'Amarrage sont formées pour utiliser ce bel outil dans leurs entretiens avec les jeunes et les familles.

3.1.6. L'outil récit de vie

Le récit de vie est un entretien semi-directif que l'intervenant mène avec l'adolescent. Cela se déroule en 3 phases que nous résumerons de cette manière :

- Le « Réticulogramme » : le jeune indique les noms des personnes avec qui il est/a été en lien et nomme la nature de ce lien (adjectifs, couleurs, ...)
- La « ligne du temps » et l'échelle de bien-être par rapport aux différentes phases de sa vie
- Le « radar de résilience » : décodage de la manière dont il a géré telle ou telle phase de sa vie.

Ces entretiens permettent de faire émerger les moments d'exception, les ressources du jeune et ses compétences de résilience.

Benoît Tielemans, chercheur à l'université de Mons, a **créé cet outil** et **formé** les travailleurs psychosociaux de l'Amarrage à son utilisation.

3.2. Autres projets

3.2.1 Un centre de jour

L'Amarrage dispose d'un centre de jour. Les jeunes qui peuvent s'inscrire au centre de jour ne sont pas/plus/pas encore scolarisés et peuvent provenir de n'importe quel projet d'Amarrage. L'objectif est l'accroche avec l'éducateur, des expériences nouvelles et/ou de dépassement de soi.

Cet outil est géré par l'Atalante, vu que la grande majorité des jeunes de l'Atalante sont présents en journée.

L'éducateur responsable du centre de jour organise des activités, occupationnelles et porteuses de sens (activités manuelles, créatives, sportives, culturelles ou encore citoyennes).

3.2.2. « Le renforcement scolaire pour les enfants en maisons familiales ».

Depuis 2017, la Fondation Poussière d'étoiles soutient notre projet de volontariat : le renforcement scolaire pour les jeunes de nos 3 maisons d'accueil.

Ces bénévoles interviennent afin d'appuyer l'équipe éducative, principalement dans toutes les activités favorisant le soutien scolaire des jeunes.

Soit ils interviennent directement dans les activités de soutien scolaire, soit ils animent des activités diverses dans le but de libérer un éducateur qui pourrait alors s'investir dans le soutien scolaire d'un jeune. Ces activités peuvent également être une mise en pratique d'apprentissages scolaires.

Depuis le début du projet, les coordinateurs ont mis en place une véritable équipe de bénévoles, formés spécifiquement pour cette mission.

Si le but est de renforcer la scolarité, le volontaire constitue un moyen pour l'atteindre, mais le volontaire est surtout un adulte qui entre dans l'environnement des enfants avec qui il va tisser des liens. Il vient tout simplement, par plaisir, apporter ses compétences et un peu de chaleur humaine au sein du monde institutionnel. Nous avons actuellement une équipe de 17 volontaires. Ce projet de volontariat nous tient particulièrement à cœur car en plus des effets positifs de l'accompagnement, il offre aux enfants une ouverture vers l'extérieur.

3.3 L'Amarrage s'implique en Afrique

3.3.1. L'appui au centre Carrefour Jeunesse Bénin

L'Amarrage est sensible à l'enfance défavorisée et à l'éducation dans les pays du Sud et soutient ainsi l'ONG Carrefour Jeunesse, dont le siège se situe dans la ville de Comé dans le Sud-Ouest du Bénin.

Carrefour Jeunesse est un **centre éducatif de prévention** créé en 2011, avec le soutien de l'Amarrage, et devenu ONG agréée par l'Etat béninois en novembre 2013.

Vu l'implantation de l'Amarrage au Bénin par le projet de séjour de rupture (accueil de jeunes belges en difficulté au Bénin), et car la valeur de solidarité est chère à l'Amarrage, l'asbl belge continue à soutenir Carrefour Jeunesse. Il s'agit d'un véritable « win-win ». En effet, avec le projet rupture, nous confions nos jeunes en difficulté à une équipe et des familles d'accueil au Bénin. Nous voulions dès lors, en juste retour des choses, soutenir le Bénin dans l'éducation des enfants et des jeunes.

Pour remplir sa mission de prévention, d'éducation et d'épanouissement des jeunes, Carrefour Jeunesse utilise **les animations** comme outil : concrètement, des activités parascolaires au profit des jeunes sont organisées pour combler le vide au sein de leur éducation.

Les activités de Carrefour Jeunesse s'articulent autour de trois grands projets : les activités éducatives, le renforcement des initiatives locales et les échanges interculturels.

Chaque année, un tournoi de foot est organisé au profit de notre partenaire béninois.

A partir de 2019, nous allons progressivement diminuer notre soutien à Carrefour Jeunesse dans un souci d'émancipation.

3.3.2. Projets de renforcement de capacité : projet WBI

Dans sa vision interculturelle et de « win-win », Amarrage participe à un projet de renforcement de capacité en Afrique, dans le cadre de l'accord bilatéral qui existe entre la Fédération Wallonie Bruxelles et le Bénin, mais aussi le Sénégal.

Dans le cadre de cette coopération, nous avons reçu une délégation béninoise du 06 au 15 juin 2018 : la Directrice de l'Education Surveillée et de la Protection Sociale des Mineurs, le Substitut du Procureur de la République près le Tribunal de première Instance d'Aplahoué, le Juge des mineurs du Tribunal de Première instance de Lokossa, le Juge des Mineurs du Tribunal de Première Instance de Savalou, le 2^{ème} Substitut du Procureur de la République près le Tribunal de première Instance de Parakou.

Lors de leur mission en Belgique, ils souhaitaient aborder différentes thématiques liées à la prise en charge des mineurs en conflit avec la loi, la médiation pénale, la protection des enfants en danger morale, l'adoption, le travail avec les familles, assister à une audience publique, etc.

Durant les mois de novembre et décembre 2018, nous avons coordonné l'accueil de 4 boursiers béninois pendant une durée d'un mois : il s'agissait avant tout pour ces éducateurs d'un stage de terrain pendant lequel ils ont pu découvrir comment fonctionnait le système belge d'aide à la jeunesse. Chacun d'eux est resté un mois en Belgique et a réalisé deux stages pratiques dans des institutions d'aide à la jeunesse.

4. Situations de cas⁴

4.1. L'Atalante

Thomas est âgé de 12 ans et est placé dans un Service Résidentiel Général depuis ses 5 ans.

Le papa de Thomas est décédé il y a 2 ans et la maman souffre d'alcoolisme. Thomas est interdit de tout contact avec la maman, qui a des discours incohérents et qui est souvent sous l'emprise de l'alcool.

Dans son réseau proche, Thomas est accueilli un week-end sur deux par une famille de parrainage depuis le début de son placement. Cette famille était composée de deux personnes âgées, en avril 2017 le mari décède.

En septembre 2017, Thomas avec d'autres jeunes pratiquent des jeux sexuels et des attouchements sur une jeune fille. Le SRG essaie alors de régler cela en interne.

En avril 2018, le même groupe de garçons viole une petite fille. Thomas y participe de manière passive en tenant cette jeune fille pendant l'acte.

A ce moment-là, le parquet est saisi mais les jeunes ne sont pas entendus par la police. La toute puissance de Thomas et le groupe de garçons a pris une telle ampleur que l'institution a décidé d'écarter temporairement Thomas. Après réflexion, la direction du SRG a informé le mandant qu'elle ne souhaitait pas que le jeune réintègre son lieu de vie.

En septembre 2018, Thomas intègre le SRU pour une période de 20 jours. Il arrive au Service Résidentiel d'Urgence avec toutes ses affaires. Thomas a une médication de rilatine qui n'est suivie que

⁴ Afin de respecter le secret professionnel, les noms, âges, sexe et lieux ont pu être modifiés

s'il est scolarisé. Il a également un suivi thérapeutique chez une sexologue et une pédopsychiatre. La sexologue a été mise en place après les actes sexuels.

Au début de son placement, la famille de parrainage ne souhaite plus reprendre Thomas au vu de ses mensonges et de ses actes. Celle-ci exprime tout de même ne pas vouloir couper les ponts, mais simplement marquer le coup. De son côté, elle ira voir une sexologue afin d'accompagner au mieux Thomas dans le futur.

Après quelques jours au sein du SRU, on découvre que la relation est importante dans son quotidien. Effectivement, lorsqu'il ne la prend pas, il devient agité, agressif et dangereux pour lui-même et les autres. Exemple : prend des couteaux, monte sur le toit, ...

Pour l'équipe éducative, il est difficile de responsabiliser Thomas quant à la prise de sa relation. Plusieurs stratégies doivent être mises en place.

Lors de ses premiers jours au SRU, Thomas adopte des comportements sexuels avec un garçon plus jeune. Des photos du jeune garçon ont été prises au sein du SRU. L'équipe éducative a pu recadrer Thomas par rapport à ses comportements. Dès lors, Thomas peut s'exprimer plus facilement et ses comportements déviants s'apaisent au fur et à mesure de son placement. Nous pouvons constater également que lorsqu'il n'y a pas de conversations sexuelles, Thomas n'est pas dans cette thématique.

En fonction du groupe qu'il côtoie, l'équipe éducative perçoit un comportement différent. En effet, Thomas peut être tiré vers le bas avec des jeunes plus turbulents. Néanmoins, il peut faire preuve d'entraide, de responsabilisation, de réflexion lorsqu'il est entouré de personnes plus saines.

Avec l'équipe éducative, Thomas est dans le lien affectif. Cette complicité qu'il crée avec l'équipe éducative peut mettre à mal le cadre institutionnel et la cohérence éducative.

Les 20 jours de placement se sont prolongés en 40 jours car le SRG ne voulait plus le reprendre, il n'y avait donc pas d'autre solution pour lui. Une opportunité d'entrée dans un Service Résidentiel d'Observation et d'Orientation était prévue mais deux mois après. Dans le cadre du SRU, les placements ne peuvent dépasser les 40 jours. Sauf s'il y a une dérogation du mandant justifiée par une entrée dans un autre service avec une date précise. Thomas a eu cette dérogation car le mandant estimait qu'un changement de SRU en attendant l'entrée au COO, était une forme de maltraitance institutionnelle. Thomas est donc parti après 84 jours au sein du SRU.

4.2. Une maison d'accueil

Sarah est arrivée au Cabestan, à l'âge de 3 ans et demi, en 2005. Elle y est restée douze ans, ce qui représente la plus longue durée de placement jamais répertoriée au Cabestan.

Durant les premières années, les contacts familiaux étaient très restreints, car le papa a fait plusieurs séjours en prison, et la maman était placée en internat psychiatrique.

Une perspective de famille d'accueil a été envisagée par le SPJ et abandonnée à un moment où la grand-mère maternelle de Sarah a pris une importance croissante dans sa vie. Les séjours de Sarah chez elle se sont progressivement multipliés et élargis. Durant son enfance, Sarah n'a pas posé de difficultés particulières, c'était une enfant agréable. A partir de ses études secondaires, elle a commencé à se

renfermer de plus en plus et à développer des comportements liés à ses troubles de l'attachement. Elle ne voyait plus son père, qui multipliait les séjours en prison, ni sa mère, qui restait hospitalisée en psychiatrie. Les relations avec sa grand-mère se sont elles aussi compliquées, alternant les périodes positives et négatives...

Au Cabestan, le comportement de Sarah est devenu assez problématique dans le quotidien, notamment avec les autres enfants. Son implication dans sa scolarité a également beaucoup diminué. A ce moment, une piste a été envisagée : une évolution vers la "Maison des Ados" du Colombier, où les équipes pensaient qu'elle s'épanouirait mieux, dans un contexte plus adapté pour elle...

Sarah est donc arrivée en août 2017 à la maison des Ados du Colombier.

Au départ, ça a été difficile pour elle de quitter le Cabestan car c'était "sa maison" depuis tant d'années.

Elle semblait de bonne volonté mais attendait qu'on la dirige pour tout. Elle est arrivée avec beaucoup de lacunes au niveau de son autonomie. Il a donc fallu tout lui apprendre.

Elle n'avait encore jamais cuisiné seule, son premier repas a été laborieux, lent et un peu trop cuit. Par la suite, elle s'est améliorée mais avait toujours besoin de la présence d'un éducateur pour s'y mettre.

Elle n'a jamais eu de souci pour se lever seule.

Au niveau scolaire, elle a eu besoin d'un accompagnement intensif lors des devoirs. Elle avait besoin d'un adulte constamment à côté d'elle car son attention était très volatile. Sarah a malheureusement raté son année scolaire 2017-2018.

Elle a maintenu les liens avec sa grand-mère et rentrait un à deux weekends par mois chez elle lorsqu'elle était à la Maison des Ados. Par la suite, lorsque Sarah a intégré son kot, en avril 2018, elle n'y allait plus qu'un seul weekend par mois mais gardait des contacts réguliers avec elle.

Elle voit également sa maman de temps en temps.

Des contacts avec son papa ont eu lieu lors de visite en prison, toujours avec la présence d'une éducatrice de la Maison des Ados. Le papa a repris contact avec Sarah depuis juin 2018. A partir de là, les visites se déroulaient au rythme d'une fois tous les deux mois. Après 3 visites, Sarah a souhaité mettre ces visites en suspens. En Septembre 2018, elle a recommencé son année scolaire.

5. Organisation d'événements

Chaque année, l'Amarrage organise diverses actions dont les objectifs sont multiples : se faire connaître, étendre notre réseau de sympathisants, récolter des fonds pour financer nos programmes non subsidiés, compléter les subsides de la Fédération Wallonie Bruxelles afin d'offrir un service de qualité aux jeunes et aux familles, rassembler les amis de l'Amarrage pour entretenir l'esprit de convivialité et maintenir le lien cher à notre association.

- **27 février 2018** : Spectacle « Sois belge et tais-toi »
- **4 mars 2018** : Deuxième édition de notre marche Adeps au départ du Colombier
- **21 mai 2018** : Dégustation et vente de vins 10ème édition, organisée par Michel Legrand et Roland Cox au profit d'Amarrage
- **Juin 2018** : Tournoi de foot au profit de nos projets en Afrique
- **30 novembre 2018** : Concert Abbey road organisé par notre partenaire Percy Motors de Wavre.

IV. Conclusions et perspectives 2019

Tous les **projets** qui étaient prévus pour 2018 ont été réalisés : création d'un service résidentiel d'urgence, augmentation de nos prises en charge au Cabestan et à l'Estacade (et création d'espaces ados), le Sénégal comme nouvelle destination pour le projet Cap Solidarité, poursuite du développement de nos outils transversaux et projets divers, déménagement de notre siège social dans l'entité de Ottignies.

Bravo et merci à tous les **membres du personnel** d'avoir été acteurs de ces changements car, c'est ensemble que nous pouvons repousser les limites du possible afin d'offrir un accompagnement de qualité à nos jeunes fragilisés.

2018 était une année de grande ré-organisation au niveau des projets, ce qui a eu inévitablement un effet au niveau du personnel. La fin de Bonvena correspondant au début de l'Atalante, chaque membre du personnel qui le souhaitait a pu rester au sein de l'Amarrage (stabilisation des emplois Bonvena). Toujours concernant le personnel, l'Amarrage compte de nombreux « nouveaux » jeunes travailleurs. Dans une démarche incluyente, nous souhaitons les former, dès 2019, aux valeurs et aux outils d'Amarrage. Un processus de formation interne se mettra en place dès le mois de janvier (farde pédagogique, formation aux thèmes propres au travail d'éducateur, parrainage, ...).

Les réunions de « comité de pilotage » (rassemblant les 3 directions ainsi que les responsables de chaque service) avaient pour objectif de coordonner au mieux ces changements : au niveau matériel/logistique et au niveau administratif mais aussi et surtout au niveau de la réorientation de nos bénéficiaires. Tout cela s'est déroulé dans un esprit de solidarité et de bienveillance mutuelle. Depuis que les changements sont opérés, les réunions de comité de pilotage se poursuivent et se nomment à présent « comité de coordination ».

Que souhaiter de plus pour l'année prochaine ?

Nous venons d'établir notre siège social et administratif dans un bâtiment situé dans un quartier social de Cérroux-Mousty au sein duquel nous souhaiterions nous intégrer et jouer un rôle actif.

Nous souhaitons aménager un de nos garages en local de rencontre qui s'appellerait le « **Local à Palabres** » (en référence à nos projets africains). En Afrique, l'Arbre à Palabre est un lieu où l'on se retrouve le soir dans un village, pour entamer des "discussions longues et houleuses", mais aussi pour conter, pour organiser la cité, ou encore pour parler de choses plus légères...

Les voisins ou associations du quartier pourraient se réunir dans ce nouveau lieu afin d'organiser des réunions, conférences, expositions, ...

Nos jeunes en seraient bien sûr aussi les heureux bénéficiaires. Ce projet s'adressera principalement à nos adolescents qui ont participé à un séjour éducatif de rupture. En effet, ce lieu pourrait être utile notamment dans le cadre du Peer Coaching : le jeune qui revient de séjour rencontre un jeune « parrain » ayant vécu une expérience similaire auparavant. Ils apprécient discuter de l'expérience vécue, des difficultés rencontrées, etc. Il nous manque cependant un lieu convivial différent de nos bureaux, où ces jeunes peuvent se retrouver et échanger. Cet espace de rencontre partagé remplirait donc divers objectifs et correspondrait tout à fait à nos valeurs d'ouverture d'esprit et de lien.

Toujours sur ce terrain de Cérroux-Mousty, nous envisageons également un autre projet : un logement original pour un adolescent qui a besoin d'une solution de dépannage.

Cela fait quelques années que nous nous intéressons à des modules de logement appelés « **Eco Module** » (dans la mouvance des « tiny houses »). Il s'agit d'une sorte de « bungalow » (petit studio très fonctionnel) que l'on peut monter assez vite.

Installer un studio comme celui-là à côté de notre siège social a plusieurs avantages :

La localisation est pratique : implanté davantage dans le quartier, cela répondrait à l'inquiétude des jeunes qui se sentaient un peu isolés dans le mobilhome. En dehors des heures de bureau, le jeune pourrait compter sur les voisins en cas de problème. Cela serait également un bon point d'ancrage pour les jeunes car situé à côté des équipes éducatives de deux de nos projets travaillant avec des adolescents (Chenal et Cap Solidarité).

Un autre projet de grande ampleur pour les années 2019 et 2020 concerne notre maison du Colombier : des **travaux de rénovation** doivent y être réalisés.

Ces travaux de rénovation doivent répondre à deux objectifs :

- Rendre la maison la plus conviviale possible, c'est-à-dire offrir aux enfants un lieu où il fait bon vivre le temps du placement. Un lieu rassurant où ils peuvent déposer leur valises le temps qu'il faudra.
- Répondre adéquatement aux normes de sécurité et d'hygiène.

Nous avons déjà opéré divers aménagements (une salle de bain, la cuisine, la maison des ados) et il est temps maintenant de **rénover l'étage de la maison** : rénovation des deux salles de bain et des chambres, isolation et planchers. Nous souhaitons modifier l'espace en créant surtout des chambres individuelles ou des chambres doubles (pour des fratries par exemple). Ce projet concerne un espace occupé par 13 enfants : nous souhaitons leur offrir un lieu adapté à leurs besoins.

En conclusion, ce rapport met en évidence les efforts réalisés par Amarrage pour offrir de manière durable un service de qualité aux bénéficiaires.

L'Amarrage expérimente des nouveaux projets, développe des outils originaux afin d'offrir un panel varié de solutions aux jeunes fragilisés et leurs familles.

Une place pour chacun, un projet pour tous : telle est notre devise.



V. Soutiens financiers et partenaires

1. Nos soutiens financiers



Wallonie



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



2. Nos partenaires



3POMMES

